

Charte du label Autopartage de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence

ANNEXE 2

Éléments d'évaluation à remettre annuellement à la Métropole d'Aix-Marseille Provence par l'opérateur d'autopartage labellisé

Dans le cadre du dépôt du dossier de labellisation, l'opérateur d'autopartage doit proposer en concertation avec la Métropole d'Aix-Marseille-Provence une série d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur le service opéré.

L'objectif de ces données est de pouvoir apporter des réponses en terme d'utilisation du service, à mettre en relation avec les changements de comportements et d'habitudes de mobilité sur les autres modes de déplacements. Elles seront issues des données d'exploitation ou d'enquête annuelle réalisée auprès des usagers.

Ces données sont transmises sous réserves des dispositions CNIL ou jugées confidentielles par l'opérateur au regard de ses enjeux économiques et commerciaux.

Les données seront fournies dans un format numérique exploitable par la collectivité.

Lorsque les données sont localisées (stations, zone de stationnement, etc.), il conviendra à l'opérateur de les transmettre à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence dans un format et une projection compatibles avec le système d'information géographique de la Métropole.

1. Offre de véhicules

- nombre de véhicules par type de motorisation :
 - stationnés en voirie
 - stationnés en ouvrage
 - stationnement mobile
- localisation et nombre de stations sur le territoire de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence par ville :
 - sur voirie
 - en ouvrage

2. Conducteurs

- Nombre de conducteurs particuliers
- Nombre de conducteurs professionnels (abonnement souscrit par l'entreprise)

3. Usagers

- Nombre d'abonnés par type d'abonnement proposé
- Classement Catégories Socioprofessionnelles, genres et âges des abonnés
- Lieu d'habitation des abonnés/utilisateurs
- Possession d'une voiture, d'un 2 roues-motorisés au sein du foyer
- Possession d'un vélo et/ou d'un abonnement « le Vélo », au réseau TC (à préciser Carreize, RTM, Aix en bus) TER, carte Zou
- Nombre d'usagers effectuant des trajets multimodaux : autopartage + TC

4. Usage du service

- Usager type : genre, tranche d'âge, motif type, fréquence d'utilisation...
- Nombre d'abonnés utilisant le service (-> abonné actif/inactif) :
 - Moins d'1 fois par an,
 - Au moins 1 fois par an,
 - Au moins 1 fois par trimestre,
 - Au moins 1 fois par mois,
 - Au moins 1 fois par semaine,
 - Au moins 1 fois par jour.
- Nombre de locations moyen par jour, par véhicule, par motorisation en distinguant :
 - Jour semaine
 - jour week-end,
- Nombre de réservations,
- Répartition des utilisations journée / soir / WE,
- Nombre de locations par mois (-> progression),
- Kilométrage moyen parcouru par voiture / mois : au global et par station,
- Kilométrage moyen parcouru par voiture / location : au global et par station,
- Durée moyenne de location : au global et par station,
- Statistiques par stations :
 - Site de prise en charge des véhicules,
 - Site de dépose des véhicules,
- Le coût d'une course moyenne pour un usager,
- Le nombre de sinistres enregistrés sur l'année (accidents/ vols).
- Le taux de réservation satisfaite

5. Stationnement / disponibilité

- Durée moyenne de stationnement en zone gratuite/ en zone payante,
- Disponibilité des véhicules :
 - Durée moyenne du stationnement des véhicules non disponible (en location)
 - Durée moyenne du stationnement des véhicules disponibles
- Distance moyenne à parcourir pour disposer d'un véhicule.

6. Qualitatif

Pour quel usage le service d'autopartage labellisé est-il principalement utilisé :

- Trajets quotidiens domicile/travail-université,
- Trajets occasionnels domicile/travail-université,
- Trajets occasionnels loisirs,
- Trajets occasionnels professionnels,
- Trajets occasionnels pour motifs achats,
- Autres.

En quoi le service d'autopartage labellisé a eu un effet sur la démotorisation des ménages ?

- Depuis leur adhésion au service, quelle part d'utilisateurs a renoncé à l'achat d'un véhicule (1ère voiture, 2^{ème} voiture ...) ?
- Depuis leur adhésion au service, quelle part d'utilisateurs a revendu un véhicule (1ère voiture, 2^{ème} voiture...) ?

En quoi le service d'autopartage labellisé a eu un effet sur la baisse de l'usage des véhicules personnels ?

- Avant leur adhésion au service, combien de km parcouraient les utilisateurs avec leur voiture personnelle ;
- Depuis leur adhésion au service, combien de km parcourent ces mêmes utilisateurs avec leur voiture personnelle et l'autopartage ?

En quoi le service d'autopartage labellisé a eu un effet sur le transfert modal de la voiture particulière vers les transports en commun ou les modes actifs ?

- Depuis leur adhésion au service, les utilisateurs estiment-ils prendre plus souvent les transports en commun ?
- Depuis leur adhésion au service, les utilisateurs estiment-ils utiliser plus souvent leur vélo ?
- Depuis leur adhésion au service, les utilisateurs estiment-ils pratiquer plus souvent la marche à pied ?
- Quand les utilisateurs utilisent le service d'autopartage labellisé, pratiquent-ils le covoiturage ?

En quoi le service d'autopartage labellisé a procuré une nouvelle solution de mobilité à des personnes ne disposant pas de solution de mobilité adaptée auparavant ? (accès à l'emploi, aux services, maintien du lien social...)

- Avant d'utiliser l'autopartage, avec quels moyens les utilisateurs effectuaient ces mêmes déplacements ?

En quoi l'autopartage a apporté aux utilisateurs une nouvelle solution de mobilité ?